

Hier, 6 octobre, à Lyon, parmi les salariés manifestants pour défendre nos conventions collectives...



Trois salariées blessées Dont deux grièvement Pour avoir défendu votre CCN51



Une délégation CGT/SUD composée de salariés de la clinique Jules Verne représentaient le département 44, et leur collègues, hier à Lyon, devant le congrès de la FEHAP, pour protester contre la dénonciation de la CCN51 et le démantèlement des conventions collectives de la branche des associations sanitaires et sociales (BASS), notamment de la CCN66....

Les six organisations syndicales présentes et unies, CFDT, CGT, SUD, CFTC, CGC, FO ... ont **fortement et publiquement dénoncé cette violence policière et patronale.**

La CFDT a déclaré qu'elle se retirait des négociations sur la CCN51, les employeurs FEHAP ne voulant rien n'entendre. Elle a demandé la mise en place de négociation immédiate pour l'ensemble de la branche ... SUD a exprimé la même position devant les employeurs... !!!

Les salariés de cette délégation ont été témoins et victimes d'une violence policière inadmissible, commanditée pas les patrons FEHAP, qui plus encore qu'à Nantes le 7 octobre 2010, se sont cachés derrière des pelotons entiers de CRS chargeant les manifestants, dès qu'ils osaient approcher trop près des portes de la cité du congrès de Lyon

☛ Grenades lacrymogènes, brûlant les yeux, la gorge, les poumons...

☛ Coups de matraques

☛ Et, chute d'au moins 4 m, dans une fosse, après l'effondrement d'une grille de protection d'un sous-sol, de trois collègues d'un établissement FEHAP de Saint Etienne qui se repliaient aveuglées par les gaz lacrymogènes...

Etaient présents, également, la BAC : brigade anti-criminalité, avec ses flash-ball meurtriers.

La préfecture de Lyon minimise la gravité des faits et la responsabilité des CRS. La FEHAP, ainsi que le maire de Lyon, qui recevait le soir même, les employeurs FEHAP pour une soirée de gala, ont été interpellés par les organisations syndicales, pour venir répondre de ces actes de violence devant les salariés en colère... Ils n'ont répondu que par le mépris et l'indifférence....

Les soignants, les travailleurs sociaux sont-ils des criminels, lorsqu'ils viennent exprimer une colère légitime, largement justifiée par la dénonciation de leur convention collective ! ?

En soutien de nos collègues gravement blessés

Devant ce drame, résultat d'une bavure policière, une de plus, une de trop !!!

Nous appelons, à nouveau, les collègues du Pôle Hospitalier Mutualiste de Nantes, ainsi que ceux et celles des autres établissements de la CCN51, de la CCN66, et de toute la BASS, couverts par le même préavis de grève nationale....

**A débrayer massivement,
Pour participer au pique-nique
revendicatif et solidaire
devant la clinique Jules Verne
entre 12h et 13h30,
ce vendredi 7 octobre**

puis à l'AG à la maison des syndicats à 14h



**Refusez les assignations massives dans les services c'est une atteinte à votre droit de grève !
Il n'y a pas de limite horaire pour se déclarer gréviste.... A 12h c'est encore possible !**